LA

Tunis-Tunisie Un anFR. 10 Un anFR. 12 Six mois 6 Six mois PAYABLIS D'AVANCE

Rédacteur en Chef : Em. LAGROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal 14, Rue Es-Sadikia — TUNIS

Annonces diverses, la ligne 0 40 Réclames..,.... 0 60

ANNONCES:

Chronique locale..... 1 50

PAYABLES D'AVANCE

Tunis, le 20 Février 1896

Manœuvre Électorale

Dans un entresilet, qui i l'air d'une invitation officielle, le Projectorat invite la Colonie à un punch monstre pour remercier M. Millet d'avoir obtenu la création du 3º collège électoral.

L'ouverture de la période électorale par l'invitation à de grandes beuveries ne nous a nullement étonnés de la part du comité pseudo-républicain, mais qui n'est, en somme, que le comité de la candidature officielle.

Qui de nous ne se souvient des tournées électorales de la fin de l'empire et de la période du 16 mai, où tout était prétexte à banquels, vins d'honneur, punch idem et au rhum, etc., au point que le candidat était choisi parmi les meilleures éponges de la réunion publique.

Le comité officiel nous fait l'effet de vouloir imiter ses devanciers, car le prétexte du punch est, vu de près, bien fu-

Le 3e collège électoral! les officieux de tout acabit en ont plein la bouche et les colonnes de leurs journaux.

A les en croire, c'est le suffrage universel dont on gratifie les colons en Tunisie. Ecoutez-les donc dire, sans sourciller. « Dans une autre sphère d'intérèts, a le le collège électoral a une aussi grande a importance que la convention dou t-« nière.... ».

Eh! bien, nous allous l'examiner ce collège électoral.

Les français jouissant de leurs proits politiques, qui ne sont pasélecteurs commerciaux ou agricoles, seront consumes pour nommer des lélégnés qui, à leur tour, nonmeront des représentants.

Et combien pour toute la Tanisie? Six! qui vont être noyes dans cette cohue de membres de chambres quelconques et de fonctionnaires.

Il serait assez difficile de bien préciser le nombre de degrés que contiendra ce genre de suffrage restreint.

Tout le monde sait ce que valent les élus au suffrage restreint, nous en avens. en France, un bel exemple avec le Senal, et ces délégués ne seront pas même, des sénateurs au petit pied, ce secont comme de simples petits couseillers d'arrondissement, qu'on admettrait par faveur toute spéciale dans les délibérations de la

Mais de quei se composera ce la corps

C'est ici où la grande réforme, qui, « rompt les liens de tutelle qui paraly-* saient la grande majorité de la colonie

« française » devient presque drôle. Il se composera ce corps électoral de tous ceux dont nous avons parlé plus haut, et surtout de tous les fonctionnaires, de tous les degrés, de toutes les catégories, et ces derniers, étant électeurs, sont éli-

gibles; et voilà le suffrage universel, tant vanté par le comité républicain.

(l'est la candidature beaucoup plus officielle que sous l'empire, car pour si grand que soit le nombre des fonctionnaires en France, il ne constitue pas la majorité des électeurs, ce qui est démontré en Tunisie.

Qu'on nous permette de mettre seulement sous les yeux de nos lecteurs les chilfres approximatifs, qui nous ont été donnés par un membre de l'introuvable comité républicain.

Il parait que les électeurs du 3e corps électoral de Tunis sont au nombre de deux mille environ; et sait-on combien il y a de fonctionnaires parmi ces deux milie-français? de onze à douze cents.

Comme la logique des chissres est irréfutable, nous ne ferons pas de commentaires.

La prochaine Conférence Consultative sera donc composée comme elle l'était avant, avec en plus sux fonctionnaires, obligés d'obéir au doigt et à l'œil du grand maître Millet.

C'est parmi les membres plus ou moins à plat-ventre de cette assemblée consultative qu'on choisira la Commission chargée d'examiner les nouveaux déorets. Ajoutons pour être plus exacts qu'on lui adjoindra une Commission technique.

Des fonctionnaires, encore des fonctionnaires, toujours des fonctionnaires.

Ah! si on a pu dire que le fonctionnarisme tue la France, que dira-t-on de son action en Tunisie.

Voilà la grande victoire « due aux inslances pressantes de M. le Résident » que le comité officiel propose de féter par un punch offert à M. Millet et que l'on ose, sans rice, comparer aux résultats obtenus par M. Massicault, par la convention douanière de 1800.

Nous serions curieux de savoir par qui sera offert ce punch; est-ce par la colonie à M. Millet ou par M. Millet à la co-

Nous pencherions plutôt pour cette dernière hypothèse, car, comme nous le disions au début, cet appel du tameux comité anonyme, nous paraît ressembler fort à ces banquets électoraux où l'on conviait les électeurs au beau temps où florissait la candidature officielle.

C'est la manœuvre électorale, vieuxjeu, à laquelle les électeurs indépendants ne se laisseront pas prendre

Que les quatre ou cinq politiciens, caudataires de M. Millet, fétent cette institution officielle, c'est leur allaire ; mais que la partie de la colonie, qui n'émarge à aucun budget et qui n'attend ni sinécures, ni faveurs, ni concessions quelconques, ne tombe pas dans ce piège grossier et laisse les plus ou moins salariés de la Résidence, se livrer en famille aux libations électorales pour fêter cette viotoire à la

L'argent par les fenêtres

Il parait que M. Millet ferait assez bon marché des deniers publics, si nous nous en rapportons aux renseignements qui nous parviennent de tous côtés.

Non content de payer de 15 à 18.000 fr. par an certaine feuille, il en subventionnerait d'autres dans les prix de deux cents france par semaine

Quand on en arrive à jeter ainsi l'argent par les fenètre pour se faire soutenir, c'est que la situation qui vous est faite dans le public est des plus précaires et dans ces conditions le mieux à faire est de s'en aller le plus tot possible, car l'argent distribué à profusion à des folliculaires ne sert à rien et ne peut empêcher le plengeon final, tout au plus, peut-il en retarder l'heure.

Quaiqu'il en soit, on conviendra que cet argent distribué ainsi serait mieux employé trangmenter les salaires dérisoires de certains patits employés qui touchent juste assez pour ne pas mourir de faim.

Mais N. Millet tient par dessus tout à la haute situation qu'il occupe à Tunis bien qu'il en soit incapable, aux émoluments afférents et comme charité bien ordonnée commence par soi-même, il continuera à payer grassement des journalistes et à laisser les petits employés crever de misère.

Nons nous permettons d'appeler l'attention de M. Machuel, directeur de l'enseignement public sur le cas de M. Verrier professeur au Lyche Caront et précepteur des fils de M. Millet, cest lui. An moins, qui l'aftirme, non pas pour le présent, car M. Verrier, couvert par le résident Miliet, n'a cien à craindre de personne, mais pour l'avenir, lorsqu'en nous aura débahas a decet homogoph pise plus lourdement sur la Tunisle pares en colonini-trati en gaffe use que ne pesait la francuse tanique de Nessas. sur les épaules de liéjaidre

Ce M Verrier possesseur au Lyche Carnot. et partant appointé avec les denies publies. a-bil le drait, non pas de professer en deleurs de ses heures de classe, mais de s'intitu'er : précepteur des fils de M. X., celui-ci fai-il même M. le Résident Millet?

Estil ou n'est-il pas un agent salarié du gouvernement.

Dans ces conditions peut-il ester en justice compae précepteur de n'importe qui, et la qualifleation qu'il prend n'est-elle pas susceptible d'un rappel à l'ordre sérieux ?

LA POLITIQUE CHÈVRE ET de la « Tunisie Française »

Nons avons beau nous creuser la Lite mour tacher de comprendre la logique de M. de Carnières, nous avouons, sans fausse boote, my pas parvenir.

Comment, dans le supplément qui accompagne son dernier numéro, il public le rapport de nos délégués qui est un véritable et écrasant réquisitoire contre le Résident et ses agissements, et à côté, il vient nous dire, dans un filet visant la Loge : « que signitie, d'ailleurs, cette prélention de détendre un résident qui n'a pas le oin d'être défenda, puisqu'il n'est pas altaque! >

Par exemple, c'est le comble des com-

Si M. de Carnières trouve que le Résident cherà son cœurn'est pas attaqué, il n'est réellement pas difficile.

Que veut-il donc de plus?

Depuis quinze mois qu'il est parmi nons, en voilà famot treize que nous nous faisons l'écho des plaintes des colons français contre ce nélaste homme; que neus dévoilons ses actes qui révoltent les consciences les plus pacifiques et l'on vient dire que M. Millet n'est pas attaqué!

Il est vrai que pour M. de Carnières, toutes attaques qui ne sont pas faites par lui dans son journal ne comptent pas et du moment qu'il couvre de sa haute protection M. le Résident Millet, celui-ci peut dormir tranquille sur ses deux oreilles, c'est que tout va bien.

Ne lui en déplaise, tout le monde - et en haut lieu notamment - ne pense

M. Massicault de défunte mémoire n'a jamais été attaqué aussi violemment par la Tunisie que ne l'est l'homme que la Régence a le malheur d'avoir à sa tête.

On a teltement bien compris does les sphères gouvernementales que nous étions au-dessous de la vérité dans nos appréciations sur le compte du sieur Millet qui fait un mal énorme à l'influence française en ce pays qu'on s'est décidé à hi donner — mieux vaut tanl que janais un adjoint. Du reste l'état de surexcitation dans lequel se trouve la colonie depuis plusieurs mois est assez significatif et démontre trop clairement que nous avons pour nous gouverner un bonhomme qui a de la peine à se gouverner lui-même.

Ne commet-il pas les plus insensées folies que M. de Carnières voudrait mettre sur le dos de son entourage qui n'existe

De tous temps, la politique chèvre et chou a été une mauvaise politique. M. de Carnières devrait le savoir aussi bien que nous. Qu'il abandonne donc me b mue our toutes rette politique et qu'il se déchire currement avec le Résident contre la colonie en avec la colonie contre le Resident.

Les situations les plus nettes sont les meilleures. Chacun au moins saurait à quoi s'en tenir sur le fonds que l'on peut laire d'un journaliste qui nous a appris a n'en Luere avoir.

Nous avons publié, dans un de nos précédents numéros, le bilan des mois de prison octroyés - par défaut - à notre rédacteur en

Nous devons ajouter, aujourd'hui. une nouvelle condamnation à un mois de prison toujours par défaut - prononcée samedi dernier à la requête de l'huissier Maysonnasse. de Bizerte, qui vient d'être avisé, nous assuret-on, de sou prochain changement pour le Kef.

L'AFFAIRE D'ORTES

dite des bons de poudre

Le vingt-huit fevrier prochain, c'est-àdire dans sept jours, il y aura exacte-ment quatre mois que d'Ortès fut mis en état d'arrestation, écroné h la prison et qu'il gémit - toujours au secret au fond d'un cachot noir.

On avouera que pour laisser un homme ainsi, au secret, pendant cent vingt longs jours, il a fallu que d'Ortès procla-

Cartes Postales, Menus PAPIER A LETTRES, etc.

me bien haut son innocence et ne veuille nullement endosser une responsabilité qu'il n'a peut-être pas encourue, ce dont nous ne savons, sans quoi, il y a longtemps que le secret eut été levé et le dossier de l'affaire envoyé à Alger devant la Chambre des mises en accusation de la Cour d'Appel.

Aussi, comprenons-nous l'embarras de l'honorable juge d'instruction chargé de démêler cet écheveau assez embrouillé.

D'un côté, un des inculpés, peut-être innocent, lui aussi, effrayé d'être enfermé entre quatre murs, ce qui n'a rien d'enchanteur, avait pris la fuite; mais la distance qu'il avait mise entre lui et les gendarmes n'était cependant pas assez grande pour que ceux de Bizerte, coupable ou non, ne lui missent la main dessus, ces jours-ci seulement, ce qui va permettre d'activer l'affaire aprés l'avoir quelque peu enrayée. Si celui-ci, compromis, parle, inculpe d'Ortès, l'ex-secrétaire du contrôle de Tunis, en sera pour ses dénégations; si B. fils n'a pas trempé dans l'affaire, il ne pourra accuser d'Ortés qui n'aura alors, pour tout dénonciateur, qu'un coquin, au témoignage suspect, du nom de Pascal qui, se voyant pris, aura voulu entraîner avec lui dans l'ignominie le plus de monde possible.

Ce coquin en serait pour ses frais, car la Chambre des mises en accusation d'Alger pourrait ordonner purement et simplement la mise hors de cause de d'Ortès et le renvoyer indemne sans qu'il passe devant le tribunal criminel de Tu-

D'ici à quelques jours, l'honorable juge d'instruction sera fixé et le public saura aussi si d'Ortès et deux ou trois autres inculpés ont trempé dans l'affaire dite des bons de poudre et le cas qu'il fallait faire des dénonciations d'un malfaiteur qui aura fait tenir quatre mois un homme dans la plus horrible des tortures nous avons nommé le secret.

Nous tiendrons le public au courant des phases de l'affaire.

Qu'est-ce donc que cette nouvelle représention pour les électeurs non commerciaux ou agricoles représentation élue au 2 , degré dont on veut nous doter?

C'est une véritable fumisterie bien digne de l'auteur de la proposition et qui mérite d'être accueillie avec la plus parfaite indifférence.

On ne se moque pas ainsi des gens. Cette nouvelle représentation, telle qu'on l'a comprise, n'a pu avoir germé que dans la cervelle d'un fou.

Une querelle ignorée

Il paraît que nous, Algériens, sommes en querelle sérieuse avec nos voisins tunisiens à tous les points de vue, et principalement au point de vue commercial. Ce sont les journaux de France qui nous l'apprennent et le fait mérite d'être noté en passant. On a bien vu des assassins ou des voleurs ignorer ce qu'ils venaient de faire et être criminels sans le savoir, mais le passé n'offre aucun exemple de combattants qui ne connaissent pas leur inimitié.

Or, nous disent les confrères de la Métropole, vous avez de mutuelles rancunes. Mais quelles rancunes! mon Dieu? Nous nous sommes mis en quatre pour apprendre ce qui pouvait bien

nous pousser au combat.

Les Oranais n'ont guêre de relations avec la Tunisie que par leurs sujets marocains qui reviennent enchantés des pays de l'Est. Quant à nous, du département d'Alger, il est possible que nous ayons désiré que la Tunisie devienne un quatrième département, parce que ses sinances prospères s'uniraient bien aux nôtres qui ne le sont pas; il est possible aussi que nous ayons envié leur administration très supérieure à la nôtre dans le fond et dans la forme, mais tout cela s'est borné à des souhaits.

A Constantine, Bougie, Philippeville, les sentiments sont aussi peu hostiles.

Comme généralement il n'y a pas de feu sans fumée, il faut bien que quelque chose ait motivé cette nouvelle d'antagonisme entre l'Algérie et la Tuuisie.

Ce quelque chose nous le trouvons à Bône, si on en croit les confrères de France.

Des négociants bônois, disent-ils, tenaient le monopole des tabacs à Tunis, et ce monopole draînait les écus tunisiens par centaines de mille francs vers leur ville. Les monopoles turent supprimés. Estimant que les bénéfices du monopole des tabacs feraient mieux dans ses caisses publiques que dans celles de simples particuliers, dont les agents molestaient fort les indigènes, la Tunisie se mit à fabriquer ses tabacs elle-même.

Ils racontent ensuite qu'à certaine époque, quand les moutons algériens avaient libre franchise à Marseille et quand les moutons tunisiens payaient 5 francs par tête, les bônois achetaient aux éleveurs tunisiens les moutons et les faisaient passer par le département de Constantine pour embarquer à Bône, réalisant ainsi des bénéfices considérables.

Le correspondant du Lyon Républicain dit : « J'ai été le témoin d'une vente de 3,500 moutons tunisiens, qui ont été conduits par troupeaux de 500 têtes jusqu'à Bône, donnant aux « opérateurs » un bénéfice brut de 17,500 francs, net de près de 13,000 francs. Ce singulier genre de commerce appliqué aux moutons et à tous autres produits, faisait pleuvoir l'argent sur le pays de Bône.

« Mais les colons français de Tunisle, si nombreux et si importants, à force de réclamer un peu plus d'équité de la part de la commune métropole, finirent par obtenir une convention douanière qui, pour n'en donner qu'un exemple, sit s'évaporer les bénésices des gros bônois sur les moutons débaptisés. Le mouton tunisien entrerait désormais en franchise à Marseille, tout comme son frère d'Algérie. »

C'est au lendemain de pareils mécomptes, tant sur les tabacs que sur les moutons, que certains bônois auraient entrepris une campagne contre la Tunisie, rendant toute l'Algérie solidaire de leur querelle.

Ceux qui dénoncent cette querelle, de nous ignorée, font des personnalités à mots couverts.

Il est bon de faire la lumière et d'établir les responsabilités. Oranais, Constantinois et Algériens n'avons de rancune ni de haine contre nos voisins de Tunisie. Colons comme nous, ils travaillent sur le sol africain à enfoncer plus profondément la hampe du drapeau français et à cultiver avec succès la terre sous ses

Nous enregistrons avec plaisir la déclaration si franche qu'on vient de lire, de notre confrère du Radical, il nous permettra de le renseigner :

La déclaration de guerre à la Tunisie ne part seulement pas de Bône, mais surtout de Constantine et de Philippeville.

Et c'est un M. Dukers, président de la Chambre de Commerce de Constantine qui se fait le plus remarquer par ses attaques infondées contre la Tunisie. Il parait que ce président fait le commerce des grains et... ses bénéfice> ont dù diminuer depuis le vote par la Chambre des députés de la loi douanière franco-tunisienne. Aussi s'attache-t-il à nous lancer dans les jambes, chaque année, à la même époque, vers juillet, des boulets qui ne nous atteignent pas.

LE DÉSINTÉRESSÉ

M. Pouillaude de Garnières!

M. Pouillaude de Carnières ne m'en voudra pas, je l'espère, si je lui rappelle son nom patronymique, le nom de ses ancètres qu'il semble avoir complètement oublié — peut-être parce qu'il sent la roture d'une lieue — en son castel de Soliman.

Qu'il souffre que je lui dise que sous des dehors absolument désintéressés, il est certainement le journaliste le plus intéressé de toute la Tunisie mais sans toutefois vouloir, comme de juste, en rien parai-

Et je vais le lui prouver.

Il publie un journal non seulement pour que celui-ci lui procure la juste rémunération du temps précieux qu'il perd à la dé-fense des intérêts de la Colonie, mettons environ deux cents francs par mois, ce dont on ne peut le blâmer, mais encore pour escalader les gradins qui mènent au faite des honneurs.

M. Pouillaude ne niera pas — et le nierait-il que les choses sont là pour démontrer surabondamment le contraire - qu'il espère être en Tunisie l'homme indispensable, providentiel, dont on ne peut se passer.

Et il tâche par tous les moyens possibles de faire accroire en haut lieu qu'il est réellement indispensable en étant toutefois

Eh! bien, non, M. Pouillaude de Carnières n'est pas désintéressé et tout ce qu'il fait, je le répète, c'est dans un intérêt per-

Ah! combien porteraient davantage ses articles si son intérêt n'était constamment et toujours en jeu!

Mais vous concevez si le sacrifice serait grand pour lui d'abdiquer les honneurs!

Aussi sa politique ni « chair ni poisson » n'est-elle écoutée, ni prise au sérieux par personne, car on sait qu'au fond, il y a cette ambition qui le dévore et dont il ne pourrait, malgré lui, faire le sacrifice....

A son ambition, il a sacrifié son indépendance, cette indépendance qui faisait l'admiration de tous — il y a longtemps de cela — sous feu Massicault, le sacrifice serait trop grand aujourd'hui de lui demander de rester simple journaliste et de refu-

ser toute candidature à la Chambre d'Agriculture dont il aspire, parait-il, à devenir le président a lieu et place de M. Terras.

Je vous le dis, en vérité, M. Pouillaude de Carnières et le désintéressement n'ont jamais passé par la meme porte.

Soutiendrait-il. par hasard, le contraire ? Les faits parlent trop d'eux-mêmes.

La Politique du sabre

Si, à côté de la politique des impôts, M. Millet y plaçait, comme tutrice, la *politique du sabre*, je crois qu'il aurait trouvé cette fois le moyen le plus simple pour trancher d'un coup d'acier le nœud gordien qui lie la colonie aux représentants qu'elle s'est momentanément, mais librement donnée, pour défendre ses intérêts menacés.

Ce nouveau système de discussion admis, aurait l'avantage immédiat d'écourter les arguments les plus génants en les faisant rentrer subrepticement dans la gorge des orateurs.

L'expérience des uns, le savoir des autres, l'intelligence et la sagesse de tous, seraient désormais des qualités inutiles au fonctionnement normal du rouage social.

Puisqu'il ne s'agirait plus pour avoir la compréhension facile des affaires publiques, que de manier habilement une arme de combat, on voit tout de suite, qu'un tireur redoutable comme le maître Pini, serait en Tunisie un administrateur hors-ligne.

Cependant, ce genre de politique extraordinaire aurait encore plus de chance de réussite, si, au lieu d'y placer à la tête un maître loyal comme Pini, M. Millet, y mettait un de ses spadassins, sans foi ni loi, dénués de tous scrupules, toujours prêts à accomplir les plus sinistres besognes, s'ils savent trouver dans le sang le prix de leur crime.

Il est clair qu'un homme de cette trempe inspirerait une telle terreur aux hommes timorés qu'ils n'oseraient plus ouvrir la bouche dans la crainte d'y voir la lame de ce mercenaire s'y

enfoncer jusqu'à la garde.

Figurez-vous une réunion de paisibles commerçants et industriels entrain de chercher une solution à la question des octrois, au milieu de laquelle apparaîtrait subitement ces padassins de bas-fond, la lame hors de son fourreau, menaçant quiconque ne se soumettrait pas à la volonté de son maître!

L'effet qu'il produirait au milieu de ce monde tranquille est facile à concevoir, pour ne pas avoir une histoire, la plupart s'inclineraient et la politique du maître en sortirait triomphante.

Seulement, indépendamment de la répulsion qu'un pareil moyen inspirerait à la colonie, il aurait encore l'inconvénient d'attirer de vilaines affaires à celui qui aurait à sa solde ce sabreur à froid, car il en résulterait forcément un choc, qui serait sans doute long à se produire, mais qui aurait fatalement

Or, dans ce mouvement populaire, où, le batailleur aux gages, aurait la tête fracassée, ou, de sa lame il roulerait dans la poussière les colons qui seraient à sa portée; dans le premier cas, on se contenterait sans doute de jeter quelques pelletées de terre sur les restes de ce forban mais dans le second, il y aurait des responsabilités à rechercher, et on ne manquerait pas de le faire.

Les précédents sont nombreux.

Donc, si la *politique du sabre* peut donner l'illusion d'un gouvernement fort, cette illusion ne peut être que de courte durée, car si elle inspire la crainte, elle tue, de ridicule, ceux qui l'inspirent.

L'image-Réclame

Il y a quelques jours le quotidien citait quelques extraits de la «Politique Colo-niale» au sujet de notre illustre Résident, et pour compléter on envoyait le lecteur visiter la salle des dépêches. Là, nous avons vu l'article tout au long

uvec l'image de M. Millet (René) dans une pose méditative, contemplative et

poétique.

C'est tout à fait le genre des articles de journaux-réclame, véritable boniment de camelot en têtes politiques.

Oyez plutôt : « Administrateur de grande initiative. » Ah! blen, elle est propre son initiative; et pour une fois qu'il a coula montrer ce dont il était capable de faire, il n'u pas précisément réussi.

Il est crai de dire que son initiative n'est pour rien dans ce qu'il peut y avoir de ban vecompli jusqu'à ce jour en Tuni-

La Politique Coloniale » prête à M. Millet tout ce que ses prédécèsseurs ont pu décider et faire de bien.

Pour être dans la note juste on n'a qu'à prendre tout le contraire de ce que dit le journal-réclame.

Et nous ne pouvons nous empêcher de nous récrier lorsque nous voyons ce journal reair nous dire acec une certaine impudence : « M. Millet aura eu le mérite de résoudre par l'esprit d'initiative dont il a fait preure une question vitale pour la Tunisie.» C'est l'impôt du timbre et de Tenregistrement dont il a voulu sans doute parler.

Nous nous rappelons d'un individu qui ovait payé plus de trois mille francs pour faire publier sa biographic arec sa tête dans un journal. Ça lui arait plus ou moins procuré le ruban de la légion

Nous serions bien heureux de savoir ce que veut obtenir M. Millet et se qu'il a payé l'article réclame avec im**age de la** « Politique Coloniale.»

Les Fêtes du Carnaval

La preuve est faite. On peut tous les aus sans crainte aucune d'insuccès célébrer le carnaval tunisien.

Dans quinze jours le comité des fêtes, a montré ce qu'on peut faire avec du courage, du dévouement et de l'esprit d'initiative.

Tout sans exception a été réussi et les pauvres béniront certainement ce vieux roi de la folie, des fétards et autres nopceurs qui passe tous les ans et qui a nom carnaval.

Une ombre triste s'est cependant abattue sur cette joie et cette gaité si naturelles de ces

Lundi dans l'après-midi, lorsque le Résident est entré au bal d'enfants, la Stella d'Italia. dont le dévouement, en ces circonstances, a été complet, ce dont nous sommes heureux de la remercier, a entonné la Marseillaise, M. Millet, seul, est resté couvert de son melon marron. Lui qui demande dans son journal qu'on se découvre sur le panage du drapeau, devrait donnerl'exemple du respect pour l'hym-

Mais il paraît que pour lui et le tambour major Duvau, la preuve essentielle du patriotisme, c'est le mépris pour la Marseillaise.

Echos Tunisiens LESSIVE PHÉNIX

ROYAL CHAMPAGNE nec plus ultra

GRAND CAFÉ DE TUNIS SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE

Dobler l'aimable et sympathique se-crétaire d'ambassade a eu ces jours derniers la douleur de perdre sa grand'mère maternelle qui habitait Marseille.

Nous le prions d'agréer nos sincères condoléances.

pus avons réclamé à la Cie B-G. l'installation d'un modeste bec de gaz à la porte d'entrée de la gare française de

Nous avons le regret de constater que notre demande n'a eu aucune suite.

a Societé pour la défense et le dévelloppement du Commerce et de l'Industrie en Tunisie donne son banquet an-nuel demain samedi, 22 février, à 7 heures du soir, à Tunis-Hôtel.

Les membres qui n'ont pas encore souscrit, sont priés de s'inscrire au plus tôt, chez M. Eyriès, commissaire du susdit

GRAND CAFÉ GLACIER

ETABLISSEMENT FRANÇAIS

n voyageur nous prie d'appeler l'attenton de qui de droit sur l'envahissement dont est l'objet la gare de Tunis, le soir, à l'arrivée du train d'Algérie.

Ce monsieur qui de droit ne pourraitil empêcher que la circulation ne soit interrompue et que les voyageurs, puissent sortir sans être obligés de jouer fortement des coudes, voire même de se disputer et de se battre?

A. PORTAIL, 4, rue Al-Djazira. — TUNIS

tous systemes Réparations Garanties

l'algré l'avalanche de cartes d'invitations l'ancées pour la soirée de lundi, par M. le Résident Général, dans le monde du commerce et de l'agriculture, c'est à peine si une trentaine ont répondu à l'appelet encore, non pas tant pour aller saluer le Résident que pour passer la soirée à la Maison de France.

Aussi fallait-il voir le nez de M. Millet et quelle touchante sollicitude avait notre Résident pour MM. Targe, Curtelin, Pellerin, Pėloni, etc., etc.

Les fonctionnaires qui avaient reçu le mot d'ordre, par suite, en quelque sorte obligés d'être là, pour ne pas déplaire au vindicatif maître et les officiers étaient nombreux.

Aspergès, l'inventeur du petit com-merce, s'est fàché tout rouge parce que nous avons inséré, la semaine dernière, sa communication, en respectant son orthographe. Il nous adresse à ce sujet une lettre que nous pourrions nous dispenser d'insérer, mais que nous voulons lui faire la charité de publier, espérant qu'elle cloturera l'incident:

Tunis, le 20 février 1896 Monsieur Le Rédacteur en chêf du journal « La Petite Tunisie »

Vons avez bien voulu la semaine dernière insérer ma communication en ayant soin de respecter mes fautes d'orthographe, et vous ap-pelez cette façon d'agir respecter l'orthographe de l'auteur.

Cet empressement à respecter ce qui est mal ne sera à coup sur pas cité comme un exemple de générosité et de courtoisie; je sais maintenant Monsieur ce que vous respectezet n'en quêterai pas sur ce que vous ne respectez pas. Je me hornerais à avouer que je suis un travailleur illettré soit, mais qui a la prétention d'être

Je terminerai en vous souhaitant d'acquérir cette qualité par quelques bonnes leçons bien retenues qu'auraient certainement volontiers payé de grand cœur vos parents.

Je compte sur l'insertion de cette explication et vous prie d'agréer mes civilites distinguées. ASPERGES

. Revoil dont le physique ressemble ex-I traordinairement à celui de M. Rouvier, notre ancien et regretté résident, a produit la meilleure impression auprès des personnes qui ont pu l'approcher

Nous disions out pu car il paraitrait que le Résident Millet s'efforcerait « d'accaparer » son adjoint pour que celui reste dans l'ignorance la plus complète du mécontentement général qui règne contre lui et de l'antipathie qu'il inspire.

Nous recevons la lettre suivante :

Bizerte, le 20 février 1896 Monsieur le Directeur de « La Petite Tunisie »

Le soussigné a l'honneur de venir vous faire connaître certains agissements de la Compagnie du l'ort de Bizerte

Cette compagnie qui a tout dernièrement li-cencié tout son personnel français, vient d'em-

ployer à la pécherie un étrauger.

Je comprends parfaitement que le chef de cette partie ait ses sympathies pour ses coreligionnaires mais sa situation lui commande en réserver les places qu'il dispose à des Fran-

Je suis d'autant plus étonné de ce choix que l'employé en question qui faisait parti au debut des travaux du personnel avait été licen-

cié par M. Odent pour avoir voulu jouer un rôle politique assez louche.

Je compte Monsieur le Directeur que vous ferez un vrai devoir d'attirer l'attention de M. Prève le nouveau Directeur de cette compagnie sur les agissements du personnel placés sous ses ordres.

Veuillez agréer, etc.

 $X \cdots$

Folies-Bergère

Les fêtes sont terminées et ont été forts brillantes, surfout le bal da mardi-gras, qui a été sans contredit le plus beau de la saison et de tons ceux donnes ce jour-la.

A partir de lundi renouvellement presque complet de la troupe

Et d'abord Le Trio Phoceen qui a fait

courir tout Paris aux Folies-Bergere, à cause des sacrifices obligateires peur une pareille attraction : ils ne sont engages que pour deux représentations qu'ou se le dise Mile Yve Latour, disease grivoise. étoile parisienne dans son répertaire fait expressement pour elle.

Tout le monde voudra revoir la char-

mante chanteuse qui faisait les delices des baigneurs à Hammann-el-Lif il y a deux ans, mais completement transformed and point de vue artistique : qu'elle nous suf-fira de dire qu'elle vient d'etre triompha-lement acclamée à Marseille.

Débuts de Mile Alice Marquis, co-nique danseuse Mile Fonfon, chanteuse de genre Mile St Chur confique succès des Marco's, trombonistes.

Les Messageries Françaises ont l'houneur d'informer le public qu'un service bi-quetidien fonctionne entre Nabeul et Melibia pour les voyageurs, bagages et messageries. Pour tous renseignements, s'adresser 17, rue

Denrées Coloniales Epicerie de la Régence

Arrivages toutes les semaines de beurres et fromages CONSERVES, SALAISONS

Liqueurs des 1res marques ATHANASIOU & C' 12, Rue d'Italie — TUNIS

Restaurant d'Athènes

GRAND ARRIVAGE de Vin de Samos authentique) de provenance directe Prix: 1 fr. 50 le litre. On porte à docimit CHEZ M. PAPAYANNI

AUX ARMES DE SAINT-ETIENNE

Rue de l'Eglise, 4. Tunis

C. BOURY, armurier TUNIS — 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Diazira nº23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleures fabriques françaises et dans d'excellentes conditions.

ENTREPRISE DE

dallages en mosaïques Romaines et Vénitiennes en marbre

Les meilleures dallages que l'on puisse adopter L. & A. ODORICO frères Entrepreneurs mosaîstes, 33, rue de l'Alfa — TUNIS —

Ouvrages de luxe pour maisons riches, villas. châteaux et églises — Ouvrages simples, pour maisonsbourgeoises et de rapport — Spécialité de baignoires et éviers en mosaique, colonnes en mosaïque de toutes dimensions sur commande.

TRAVAIL TRÈS SOLIDE ET BIEN SOIGNÉ Prix modérés

VIENT DE PARAITRE

Le Guide Annuaire Tunisien (Edition 1896)

En vente : I rue Essadikia que la larque le finital Papeterie de luxe à l'HIRONDELLE

René Delarue 14, Rue d'Espagne, Tunis

VINS DE TUNISIE GARANTIS NATURELS Eaux-de-Vie de Vin et de Marc VINS DE FRANCE

fins, demi-fins, ordinaires RHUM SAINTE-LUCIE EXTRA

CHAMPAGNE BIVART

Librairie-Papeterie D'AMICO

17. Avenue de France, 17. - TUNIS

FOURNITURES POUR BUREAUX Articles de dessin SORTANTS DE LA MAISON "A. W. FABER"

CARTES DE LA RÉGENCE

"L'Afrique Française

Compagnie anonyme algerienne et tunisienne d'assurance à primes fixes contre l'incendie et les accidents

Gapital: 1.000.000 Siège Social : Boulevard de la République, 23 ALGER

Incendie, propriete immobilière. - Récoltes sur pled en gerbes et en meules. - Accidents. Collectives pour chautiers, travaux agricoles, sapours-pempiers. - Individuelles, chevaux et voitures. - Bris de glaces.

Sadresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de la Poste, 7, et à M. Perruea, agent général à Sousse.

Aucun produit de parlumerie ne peu*t être comparés au Coaltar saponiné Le Beuf pour asainir la bouche en tuerles microbes qui s'y développent,« puriher l'inleine et raffermir les dents déchaussées v. Il possède en outre l'avantage d'une inocuité absolue, condition né cessaire pour un produit d'un usage jour-

Le flacon, 2 fr. ; les o flacons, 40 fr. Se défier des contrefaçons DÉPOT : à la Pharmacie E. NÉE

AU FLAMANT ROSE

M. BLANC, Naturaliste Rue Al-Djazira 6 (en face l'Hôlel de Paris) Tunis

PELLETERIE ET PLUMES NATURALISATION et TANNAGE

Préparation, Vente et Achat

DE TOUTES SORTES D'ANIMAUX Oiseaux naturalisés et brûts pour Modes

Goûter le

CHOCOLAT DOURA

c'est l'adopter

2 FRANCS LE KILO

Dépôt : rue des Glacières, 10-23-29, Tunis

Grand Café du Commerce

A VENUE DE FRANCE Changement de Propriétaire PLERRE DURAND, SUCCESSEUR

Spécialité de Bières Françaises de MAXEVILLE (Meurthe-et-Moselle)

BIERE BRUNE

TOUTES LIQUEURS DE MARQUES

Seule Maison Française de

CONFISERIE-PATISSERIE

A. BOURRELY TUNIS - 24, Avenue de France, 24 - TUNIS SPÉCIALITÉ DE DATTES FARCIES Grand Choix d' iticles

POUR MARIAGES, BAPTÊMES, etc., etc. Colis Postaux

ENTREPRISE GÈNÉRALE

TRAVAUX FUBLICS ET PARTICULIERS Bianchi et Cie

Spécialité de Fabrication de Briquettes en agglomérés avec mâchefer

Constructions de Maisens dites économiques SUR DEVIS ET A FORFAIT

Sur terrains situés avenue de Paris, appartenant à l'entreprise générale Biancui er Cie ou sur des terrains appartenant à des par-

Facilités de Paiements

S'adresser au siège de la Société, route de la Goulette, près la porte de Bab-el Khadra.

(Bois-Colombes)

FORGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en ser et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts ne fer et en acier.

La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçon-

nerie. Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabri quent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses

Agent pour la Tunisie : J. FORTI TUNIS. - II. Rue des Glacières - TUNIS | Tunis - Imp. BRIGOL, rue Es-sadik'a I

AU BON MARCHE

Réparations Garanties

28 Rue d'Italie — Tunis

Lamaison connue jusqu'à ce jour sous le nom de Nations Unies vient de procéder à des agradissements et créer un 2º magasin ou était tout derni èrement le Nouveau Paris le quel sera exclusivement consacré à la vente des articles de ménage en fer battu ce émaillé du Comptoir de l'Est; vannerie, brosse-rie, lampisterie, coutellerie, couverts, toile crrée, divers et articles de Paris Le 4º Magasin reste ce qu'il était avant, avec

ses approvisionnements de faience, porcelaine verrerie, poterie à seu et grès bleu d'Alsace pour les salaisons et les conserves. Nous avons aussi les grands vases à fleurs verts pour vestibules, squares.

A l'occasion de l'ouverture, il sera soldé des articles émaillés un peu défraîchis, à moitié prix; des verres à pied à 1 50 la douzaine, des soucoupes de porcelaine à un sou et des tasses à 2 sous.

All Callan Universel Charles Kloth. - Riche assorti ment en horloge rie, bijouterie, joaillerie et orfèvrerie pour étren nes et cadcaux de noces.

MONTRES RÉGULADOR

QUINQUINA VINCENT

(Marque déposée) Vente des Vins de l'Archevêché de Carthage (GROS ET DÉTAIL)

Expéditions par Caisses et par Futs dans tous les pays

On expédie par colis postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de

S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française. — TUNIS.

BOIS DU NORD

Madriers, Planchettes, Chevrons, Liteaux à toitures Lattes à plafond

BAPTISTIN BRÉMOND

SCIERIE MECANIQUE. - MENUISERIE ET CHARPENTE Avenue de la Marine, 1-2-3 et Rue de Belfort. — TUNIS

MAISON F. DUC

44. Cours Belsunce - Marseille

Service à la carte et à prix fixe GIRAUD ET BICHAUD, successeurs

PELLET & AZERM, Successeurs

AVENUE DE LA MARINE, TUNIS --0-

Spécialité de Tuyaux caoutchouc avec et sans spirales fer, pour caves et arrosage Tuyaux à gaz. — Caoutchoues en feuilles

pour Clapets et Joints à yapeur Cordes et Cartons d'Amiante PRIX TRÈS RÉDUITS

Le gérant : U. CROUZET.

GRAND CAFÉ GLACIER

Etablissement François

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

M. HENRI BOUCHERAND a l'honneur d'informer le public qu'il vient de se rendre acquéseur du Café Glacier, attenant au théâtre, et qu'il s'efforcera de satisfaire toutes les personnes qui fréquentent cet établissement, lequel sera entièrement restauré. Consommations exclusivement de première marque. Service soigné et accéléré pendant les entractes.



OUTILLAGE | TOURS | MACHINES

INDUSTRIEL et d'AMATEURS de tous Systèmes à découper SOIERIES alternatives, circulaires et à raban, Mortaiseuses, Machines à Percer. — OUTILS de toubes sortes, Français, Anglais et Américains, pour Mécaniscieus, Mixcussieus, Tourneuris, etc. Anareuris. — BOITES D'OUTILS SCIES, BOIS, DESSINS et highes fournieres pour le Découpage. Il Jour. 12 Sculpture, etc. Français (FALEON 200 p. A. TIERSOT Constituer Beautiffer des Gravilliers, House Congours Membras du Juny aux Expanitions de PARILIEU. 1911-1911.



MATERIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL Chemins de fer portatif Decauville

DEMANDEZ

CATALOGUES

FABRIQUE DE NORIAS *Aristide ALLIEZ* OMMETE CTM R HARVETS 5 G. R 0 - MUSTAPHA ALGER' Maison fondée en 1859 h[184] [184] [187] priz fans!!! (Minerozs



Charries, herses, scarificateurs, faucheuses, moissonneuses-lieuse, locomobiles, batteuses, etc.

Raymond VALENSI, ingénieur civil, Tunis

MONUMENTS FUNÉRAIRES

TUNIS -31, Rue Bab-el-Kadra, 31. - TUNIS

depuis 11 fr. 50

Grande Boulangerie et Pâtisserie Anglaise

Wagner et Albrecht 24, Rue d'Italie, 24 et rue de la Commission, 8 — TUNIS Brioches. — Croissants. — Petits Pains pour thé et café. — Bonbons. — Gâteaux. — Tartes. — Desserts,

Pains de luxe et de ménage.—Spécialité de Pains anglais. — Biscuits. — Pâtés fins.— Vins fins et liqueurs de premier choix. — Petits fours. — Fournitures pour soirées, Baptêmes, Mariages et Bals.

Domaine P Potin

Dépôt : rue du Portugal

5 Médailles d'Or - Grand Diplôme d'honneur, Paris 1889 Demange Frères & Alioth

Propriétaires-Industriels PAU, SOUSSE, BORDEAUX

HUILES D'OLIVE DE TUNISIE Garantie pure de tout mélange

EXPÉDITION EN COLIS POSTAUX DE 5 KILOS en Tunisie, Algérie, Corse, France et à l'étranger.

Livraison à domicile en estagnon DE 5, 10, 15, 20 ET 25 KIL. S'adresser pour toutes les Commandes à M. PAUL NADAL, représentant pour la Tunisie, 10, Rue d'Italie. - TUNIS.

Envoifranco d'échantillons sur demande

8. Boulevard de Paris

Ferdinand HEINRICH

SPÉCIALITÉ DE PAINS VIENNOIS

Croissants au Beurre

Petits pains pour Restaurants et Hôtels ON PORTE A DOMICILE

9. Rue Al-Diazira

Cuisine Bourgeoise REPAS A LA CARTE

Pensions à des prix très modérés Chambres Meublées

Matériaux de Construction

A. DE PARADE 20 rue d'Espagne, TUNIS

Fabricant de Chaux, Briques et Plâtre

Demandez le dernier Prix-Courant. -Grande baisse de prix sur tous les

Banque de Tunisie

Société Anontar Capital 8 millions de francs Siège social à Tunis OI ÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. _ Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières on maritimes. - Dépois à vue et à échéances fixes -Gorde de titres. - Payement et escompte de coupons. Reports. -(). Ires de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés europ: ens. - Emission de chèques et de tettres de crédit sur tous pays. SOUS PRIPTIONS -- EMISSIONS

Compagnie Algérienne

SOCIETÉ ANONYME Capital 15 MILLIONS entirement versés Comptoir de Tunis

Avenue de France Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, cheques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 — Bons de caisse, bons trois ans et deux ans, 30/0; bons à à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0.

AUX CISEAUX D'OR

Fabrique générale d'Instruments et d'appareils de Chirurgie et de Médecine

Fabrique de Coutellerie en tous genres. — Fabrique de Bandage ET D'APPAREILS ORTHOPÉDIQUES SUR MESURE

Maison de Confiance L. THIERS, contellier, bandagiste, orthopédiste

TUNIS. 26, Rue Al-Djazira, 26. — TUNIS

Instruments de chirurgie et pour vétérinaires, couteaux de poche extra fins, coutellerie fine, coutellerie de table, canifs coupe-cors, ciseaux.

Sécateurs, greffoirs, pique-vins, rasoirs garantis, tondeuses humaines

Sécateurs, greifoirs, pique-vins, rasoirs garantis, tondeuses humaines des meilleurs systèmes, tondeuses pour chevaux, chiens, moutons.

Outils pour bouchers, charcutiers, cuisiniers horticulteurs, vignerons etc.
Bandages pour toutes hernies, ceintures hypogastéiques, suspensoirs, bas élastiques et en peau de chien, gouttières, attelles, jambes de bois, membres artificiels, béquilles, articles de voyage pour malades.

Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes, pulvérisateurs, séringues souscutanées, ceintures-ventrières, articles d'allaitement et d'hygiène., — Réparations et aignisage en tous genres.

parations et aiguisage en tous genres.

Maison recommandée par ses articles supérieurs en qualité et solidité

DETAIL **DOURA Frères**

GROS

Entrepôts: rue des Glacières, 10 23 29
Succursales: Rue de Zargoun, 4

Denrées coloniales; Légumes secs; Conserves alimentaires; Savons de France et de Sousse; Semoules et Farines; Pétrole et Huile de Sousse; Liqueurs ordinaires et des premières marques.

AVANT DE FAIRE SES ACHATS VISITER LES GRANDS MAGASINS BON MARCHÉ" 12, 14, 14 bis rue Carthagène

V. CATANIA, PROPRIÉTAIRE

Assortiments considérables de Soieries, Lainages, Nouveautés de la saison, Bonneterie, Lingerie, Chaussures, Modes et Confections, Draperies pour hommes, Vêtements sur mesure. Prix défiant toute concurrence

MAISON PIERRE AUVIN — TUNIS

bruts

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS Articles de fumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires Bureaux et magasins : 7, Bue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : Rue d'Italie N. B. - Des ouvriers spéciaux sont attachés à la maison pour la pose de

CRÊMERIE FRANÇAISE

Epicerie fine. - Produits de choix et de premières provenances REBOURGEON

MAISON SPÉCIALE pour les

Beurres extra - fins et les

Fromages d'origine PRIX MODÉRÉS

TUNIS - 5, Rue d'Italie, 5 - TUNIS CONSERVES ALIMENTAIRES Salaisons Légumes secs

Cafés THÉS - CONFITURES - LIQUEURS Expéditions à l'intérieur



ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails & attestations. Se trouve au MAGASIN GENERAL, avenue de France.

Cie Française d'Assurances sur la vieet contre l'incendie SIÈGE SOCIAL: PARIS, 16, rue Lepeletier LE CONTROLE DE L'ÉTAT

Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de décès. — de vie. — Rentes viagères immédiates differées et de survies. — Nues. — propriétés, etc.

d'immeubles, fermes mobiliers marchandises. — Assurances contre la foudre et des appareils à vapeur. — Contre les recours des locataires. — contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement es propriétaires et les locataires à une prime inférieur à celle applicable l chacun séparément; la Cie affranchit de toute reponsabilité les familles et les domestiques des assurés.

Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Crépit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent énéral et inspecteur de la Cie à Tunis, 25, Avenue de Paris.

MESSAGERIES FRANÇAISES

Marche du Courrier en correspondance avec la Cie Bone-Guelma

De Tunis à Medenine et vice-versa Départ de Tunis à 8 h. 35 matin; arrivée à Sousse à 9 heures soir, Sousse à 10 heures 30 soir; arrivée à Sfax à midi 30. Sousse à 10 neures 30 soir; arrivée à Siax à mon 30.

Sfax à 2 heures soir; arrivée à Gabés à 8 heures matin.

Gabés à 9 heures 30 matin; arrivée à Médenine à 8 heures soir.

Médenine à 9 heures 30 soir; arrivée à Gabés à 8 heures matin.

Gabés à 9 heures 30 matin: arrivée à Sfax à 3 heures 30 matin.

Sfax à 5 heures 30 soir; arrivée à Tunis à 9 h 48 matin.

Sousse à 8 heures 30 soir; arrivée à Tunis à 9 h. 45 matin.

Comptoir National d'Escompte de

au capital de 100.000.000 de francs Th. PROUST*, directeur

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.

Dépôts à vue et à échéances fixes A 2 ans.....

Location de coffres-forts Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendic.

Demandez Partout

KINA BELLOT LE ABSNTHE ET AMER CONILH

BELLOT, Distillateur à Tunis Dépôt général des eaux minérales de VICHY

des liqueurs fines de la maison Lavaine et Cie et du champagne Montebello.

GAUVA

Dépositaire de la Maison "Saint Frères" TUNIS. - RUE D'ESPAGNE, 22

Toiles à voiles et galvanisés - Tentes et Tapis - Rideaux -Toiles et Sacs — Moquettes — Chemises — Gilets de chasse — Espadrilles — Sangles, Septain — Cordages et Ficelles.

Crédit Foncier et Agricole d'Algerie

Société anonyme - Capital 30 millions SUCCURSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 9 Escompte, reconvrements, ordres de Bourse, avances sur titres

encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit. Dépôts à vue et à échéance fixe : A vue 2 % - 6 mois 2 1/2 - 1 an 3 %.

TRANSIT INTERNATIONAL

P. Dana & Foubert TUNIS. - 12, RUE ES-SADIKIA, 12. - TUNIS Cerrespondant Spécial du Bureau Auxiliaire des Chemins de Fer de Marseille GONDRAND FRÈRES, agents

Embarquements. — Débarquements. — Service des Bagages aux arrivées et départs des paquebots. Un agent portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en perma-

nence à la salle des douanes. Magasin de dépôt. — Opérations en douane. — Avances sur marchandises. — Camionnage pour la ville et la campagne. — Déménage-

TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉES PAR LES ADMIISTRATIONS LOCALES (La maison délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de

chemins de fer.) Un emballeur de Paris est attaché à l'Agence

NAVIGATION MIXTE e IUUA HE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6,730,500 FRANCS Service postal Français AGENCE DE TUNIS

Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie Transports des passagers, des marchandises et des dépêches DÉPART tous les jeudis, à 5 h. soir de MARSEILLE pour TUNIS

tous les mardis à 4 h. du soir de TUNIS pour MARSEILLE

tous les dimanches à 4 h. du soir de TUNIS pour SOUSE, MONASTIR, MEHDIA, SFAX, GABES et DJERBA

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, rue d'Allemagne L'Agent, J.B. PÉDÉLUPÉ,

Compagnie Générale Transatlantique SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE

Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille

Vendredi à 4 heures soir Dimanche à 5 heures m. Départ de Marseille..... Arrivée à Tunis.
Départ de Tunis pour Malte. Dimanche & 3 h. 30 Depart de Tunis Pour Marte.

Départ de Malte.

Départ de Malte pour Tunis.

Arrivée à Tunis.

Départ de Tunis pour Marseille.

Départ de Tunis pour Marseille.

Mercredi à 3 h. 30 soir.

Arrivée à Marseille.

Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille

Ligne Ligne de Marseille.

Ligne Ligne Marseille.

Ligne Marseille.

Ligne Marseille.

Ligne Marseille.

Ligne Ligne Marseille.

Ligne Marseille. Lundi à 9 h. 30 matin. Lundi à 5 h. soir. Mardi à 11 matin. Mercredi à 3 h. 30 soir. Jeudi à 5 h. matin Départ de Marseille Arrivée à Tunis Départ de Tunis pour Sousse Lundi à 4 heures. Mercredi à 5 h. matin. Mercredi à 3 h. 30 soir. Jeudi à 5 h. soir. Vendredi à 5 h' matin. Samedi à 3 h. 30.

AVIS IMPORTANT MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de passage à Tunis. L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure

avant celle fixée pour le départ. Pour tous renseignement, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Gê-

nérale Transatlantique, 3, rue' Es-Sadikla.